

**Province de Québec  
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mercredi 11 novembre 2020* à 17 h par le biais de vidéoconférence.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS :** Séance à huis clos due à pandémie de la maladie à coronavirus.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2020-11-439**

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;

**LÉGISLATION**

---

Aucun élément à ce point

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

Aucun élément à ce point

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

Aucun élément à ce point

**SÉCURITÉ INCENDIE**

---

Aucun élément à ce point

**SÉCURITÉ CIVILE**

---

Aucun élément à ce point

**VOIRIE MUNICIPALE**

---

03. Rapiéçage des rues – Mandater l'entreprise Groupe 132 ;
04. Fauchage des abords de routes – Prise en considération des soumissions reçues et octroi de contrat ;

**HYGIÈNE DU MILIEU**

---

Aucun élément à ce point

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

---

Aucun élément à ce point

**AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

---

Aucun élément à ce point

**LOISIRS ET CULTURE**

---

Aucun élément à ce point

---

---

05. Levée de l'assemblée.

---

## **LÉGISLATION**

---

Aucun élément à ce point

---

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

Aucun élément à ce point

---

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

Aucun élément à ce point

---

## **SÉCURITÉ INCENDIE**

---

Aucun élément à ce point

---

## **SÉCURITÉ CIVILE**

---

Aucun élément à ce point

---

## **VOIRIE MUNICIPALE**

---

### **03. RAPIÉÇAGE DES RUES – Mandater l'entreprise Groupe 132**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé à l'entreprise Groupe 132 une soumission afin de faire le rapiéçage de certaines rues lui appartenant avant l'arrivée des grands froids ;

CONSIDÉRANT QU'aucun autre soumissionnaire n'a été demandé, le contrat sera donné de gré à gré ;

CONSIDÉRANT QUE les secteurs sont les suivants :

*Rang du Haut-de-la-Rivière, à partir du rang Saint-Jacques jusqu'à la limite de la Municipalité de St-Elphège ;*

*Rang Saint-Louis, près du rang Saint-Joseph ;*

*Rang du Petit-Bois, à partir du rang Courchesne jusqu'au numéro civique 43 ;*

*Rue Principale, près du regard au coin de la rue Desmarais*

*Chemin de la Commune, à partir du chemin de la Coulée jusqu'à la Pointe-du-Moulin ;*

*Rue Poirier, devant le 23 ;*

EN CONSÉQUENCE,

**2020-11-440**

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater de gré à gré, l'entreprise Groupe 132 pour procéder aux différents travaux de pavage, soit faire le rapiéçage des nids-de-poule et différents bris d'asphalte, pour la somme de ± 12 085 \$ (taxes en sus) tel qu'indiqué dans la soumission du 4 novembre dernier.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Rapiéçage des routes » 02 320 04 521*

**04. FAUCHAGE DES ABORDS DE ROUTES – Prise en considération des soumissions reçues et octroi de contrat**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de trois (3) ans pour le fauchage des abords des routes appartenant à la municipalité prenait fin en août 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions déposées au bureau municipal, situé au 26, rue Ally, ce 11 novembre 2020 à 11 h, et qu'une seule soumission a été déposée, soit :

*9253-4015 Québec inc — David Bailey : 27 250 \$ (taxes en sus) / année*

CONSIDÉRANT QUE dans le devis d'appel d'offres, il est demandé un prix pour la coupe de l'entièreté du fossé, soit du bord, jusqu'au fond et de l'autre côté, et ce, deux fois par année, soit avant le 24 juin et avant la fête du Travail ;

CONSIDÉRANT QUE le prix est largement plus élevé que les années précédentes, soit une augmentation de plus de 18 000 \$ par année, les élus désirent voir les autres options qui s'offrent à eux ;

**2020-11-441**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*  
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de ne pas octroyer de contrat pour le fauchage, et de s'informer d'une possibilité moins coûteuse pour ces travaux, donc d'annuler le processus d'appel d'offres.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

---

Aucun élément à ce point

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

---

Aucun élément à ce point

**AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

---

Aucun élément à ce point

**LOISIRS ET CULTURE**

---

Aucun élément à ce point

**05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2020-11-442**

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 17 h 07.

---

*Éric Descheneaux*  
Maire

---

*Lyne Boisvert, CPA-CGA*  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière